

Bordeaux, le 26 juin 2020

CILC
Zone Chalembert
Route de Neuville
86130 JAUNAY CLAN
France

N/Réf. : IBC-CERT/MBu-VPs – 20/0439

Objet : Attestation du maintien de la conformité – 0380-CPR-**5160**

Monsieur,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le **22/04/2020**, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine dans votre établissement.

Cet audit a permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, conformément aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence NF EN 14080 : 2013.

Ainsi, vous trouverez joint à ce courrier,

- le rapport d'audit du **22/04/2020**
- la facture correspondante 42003230.

Cette attestation fait référence au certificat de constance des performances n° 5160/17/2127, délivré pour le périmètre suivant :

	Bois Lamellé Collé (BLC)			Bois Massif Reconstitué (BMR)		
	GL 20	GL 24	GL 28	C 18	C 24	C 30
Epicéa	X	X	X	-	-	-

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Responsable des Certifications
du secteur Structures & Panneaux en bois



Manuel BURLAT

Siège social

10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Bordeaux

Allée de Boutaut – BP227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00

P.J. - 2 documents